

Ce mardi 19 janvier 2021, s'est tenu une audioconférence du CHSCT de l'Aveyron.

**Les réunions paritaires en audio-conférence sont une nécessité en termes de protection sanitaire, mais elles sont loin d'être idéales en termes de dialogue social.**

L'ordre était le suivant :

**1- Approbation du procès-verbal de la séance du 2 octobre 2020 ;**

**2- Présentation du compte rendu de la réunion d'information du CHSCT du 10/11/2020 ;**

**3- Point d'information sur la crise sanitaire Covid 19 :**

À la date du 18/01/21 :

– 276 agents sont présents dans les services, 51 sont absents (conгés, maladie, etc.), 3 agents sont en mode nomade, 2 sont considérés comme fragiles et 2 sont en septaine.  
7 personnes ont été testés positif au COVID 19 depuis le début de la crise sanitaire.

Concernant le couvre-feu à 18 h, la plupart des agents finissant avant 18 h ne sont donc pas impactés. Cependant, pour ceux à qui cela poserait problème, la Direction propose de fournir des attestations dérogatoires professionnelles par le biais des chefs de service ou la possibilité pour ces agents de se mettre en télétravail. À noter que la carte professionnelle suffit à elle-même pour les déplacements après 18 h.

La priorité reste le respect des consignes sanitaires, c'est-à-dire :

– Renforcer le télétravail **sur la base du volontariat** : à ce jour, près de 120 agents télétravaillent de 1 à 5 jours par semaine. Il reste des possibilités pour des agents voulant télétravailler. Ces agents doivent se manifester auprès de leur chef de service,

– Le respect de la distanciation physique dans les bureaux : Les plexiglas des services fermés au 31 décembre 2020 dans le cadre du NRP ont été redéployés dans les services survivants. Il est rappelé que la présence de plexiglas n'exonère pas du port du masque.

– Le port du masque est obligatoire dans les bureaux partagés et les espaces communs. Les masques dotés par l'administration sont de catégorie 1. Une nouvelle dotation devrait être prévue prochainement. Pour l'instant, il n'y a pas de consignes spécifiques concernant l'apparition des variants du Covid.

Les cartes d'achats des chefs de service continuent d'être approvisionnés pour les achats de matériels de nettoyage.

Les agents en télétravail ne seront pas équipés de double écran à leur domicile. **Seuls les agents ayant une reconnaissance RQTH (Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé) peuvent solliciter, via le médecin de prévention, un aménagement de poste à domicile.**

Enfin, le médecin de prévention est à la disposition des télétravailleurs, notamment les télétravailleurs à temps plein qui connaîtraient une souffrance au travail. Il rappelle également qu'il effectue toujours des consultations à distance sur demande des agents ou de l'administration.

#### **4- Rapport de visite de l'inspection spécifique post Covid 19 de l'ISST à Saint-Affrique :**

L'ensemble des agents porte avec rigueur le masque et la jauge est scrupuleusement respectée à l'accueil s'agissant des distanciations.

Les points d'amélioration soulignés concernent le respect de gestes barrières dans les locaux de détente et de restauration, les consignes pour l'usage de serviettes en papier au lieu des sèche-mains à air soufflé, **Enfin le contrat de ménage ne permet pas que les toilettes soient nettoyées tous les jours !!! La direction doit trouver, impérativement, une solution avec le prestataire.**

#### **5- En questions diverses :**

Les sessions de recyclage de SST de 2020 qui ont été reportées ainsi que les sessions 2021 vont être programmée au cours de l'année 2021.

Point sur les travaux : les travaux à la trésorerie Hôpital devront être terminés cette semaine. **Globalement, la DDFiP s'est auto-satisfaite des travaux effectués aux trésoreries Hôpital, Decazeville et Villefranche et de l'intégration des agents dans les services transférés...**

**Les premières remontées ne sont pas aussi idylliques... à suivre donc avec attention !**

La Direction a pris en compte les risques de chutes et d'intrusion à la trésorerie municipale de Rodez. Concernant les problèmes de sécurité lors des transferts de fonds, ceux-ci vont se résoudre d'eux-mêmes avec la suppression totale des paiements en espèces d'ici le mois d'avril...